## Département du VAL D'OISE

## DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

Du 27 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture 095-269500237-20220927-DEL-35-2022-DE Date de télétransmission : 06/10/2022 Date de réception préfecture : 06/10/2022

## **OBJET**

Adhésion 2022 à l'association Culture du Cœur L'an deux mille vingt-deux, le 27 septembre à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

<u>Administrateurs présents</u> : Mesdames Sylvia CERIANI, Arlette VALERE, Maryse SERVAIS et Mila CANAS

Messieurs Marc REMOND et Thomas BEDON

Date de convocation 20 septembre 2022

Administrateurs absents excusés :

Monsieur Michel TYRE donne pouvoir à Madame Françoise NORDMANN Madame LE BRAS donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI Monsieur David POTREL Madame Chantal HUET

Secrétaire de séance : Madame DREVET Lucile - Directrice du C.C.A.S.

Dans le cadre de ses missions, le CCAS doit veiller à garantir l'accès aux droits de tous.

Cultures du Cœur travaille sur la diversité des pratiques culturelles et la capacité des publics isolés à investir des lieux qui leur semblent «interdits».

Le CCAS de Beauchamp, en partenariat avec l'association Cultures du Cœur, envisage de reconduire en 2022 une permanence culturelle au service des personnes en situation d'exclusion et donner la capacité aux bénéficiaires de retrouver confiance en eux en franchissant le seuil des théâtres, des musées, des salles de concerts, ...

Vous trouverez, joint à cette note, le bon d'adhésion 2022 à l'Association Cultures du Cœur Val d'Oise.

Le montant de la cotisation annuelle à cette association est de 100.00  $\in$ .

Votes pour: 9

Vote contre: 0

Abstention: 0

la secretatio de sénaco

Le Président certifie exécutoire cette délibération mise en ligne sur le site de la ville le

Le Conseil d'administration du CCAS après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver l'adhésion 2022 à l'association Culture du Cœur et autorise Madame le Maire, Présidente du CCAS, à signer le bon s'y afférent.

Présidente du CCAS,

Le Maire.

Prançoise NORDMANN

Tucile meder

Pour extrait conforme, Beauchamp le 27 septembre 2022 Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la réception en Sous-préfecture le 2000 2022

A Beauchamp le 6 2000 2022

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture 095-269500237-20220927-DEL-35-2022-DE Date de télétransmission : 06/10/2022 Date de réception préfecture : 06/10/2022

Présidente du CCAS,

Forçoise NORDMANN